

Ses enfants:

Charlotte et Michel **Rendina**;

Benoit **Richoz**;

Daniel et Nadège **Richoz**;

Lucienne **Richoz**;

Ses petits-enfants:

Marc, Laurent, David, Sophie,

Laura et Florian;

Ses arrière-petits-enfants;

Son frère, sa sœur, beaux-frères,  
et belles-sœurs, neveux et nièces;

ainsi que les familles parentes, alliées  
et amies,

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

**Arthur RICHOZ**

enlevé à leur tendre affection le dimanche  
27 décembre 2009, dans sa 83<sup>e</sup> année.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inci-  
nération aura lieu le mercredi 6 janvier  
2010, à 14 h 15, en la chapelle du Centre  
funéraire de Saint-Georges.

La famille remercie chaleureusement le  
personnel de la Fondation Butini Loëx  
pour sa gentillesse et son dévouement.

En lieu et place de fleurs, un don en sa  
mémoire peut être fait au profit de la  
Fondation Théodora, Ccp 10-61645-5.

Cet avis tient lieu de faire-part.